

MODIFICATION AU DÉFI DESTINATION DE HARLEY-DAVIDSON, 50 RANDONNÉES, UNE NATION

Cette modification est en vigueur à partir du 1er janvier 2026 (« modification »), et a été apportée par HARLEY-DAVIDSON MOTOR COMPANY, INC. (« Commanditaire »).

ATTENDU QUE les modalités régissant le Défi destination de Harley-Davidson, 50 randonnées, une nation appartiennent au Commanditaire (« Conditions générales »);

ATTENDU QUE le Commanditaire a le pouvoir de modifier les Conditions générales et souhaite le faire afin de préciser la portée de l'admissibilité de certains membres HOG au Canada.

MAINTENANT, PAR CONSÉQUENT, le Commanditaire modifie les Conditions générales comme suit :

1. Incorporation par renvoi. Par le présent document, les motifs ci-dessus sont incorporés par renvoi. En cas de conflits ou d'incohérences entre les Conditions générales et la modification, les conditions et les dispositions de la présente modification prévalent. À moins d'indication ci-incluse, toutes les autres conditions et dispositions des Conditions générales demeurent en vigueur.

2. Admissibilité. Le Commanditaire modifie par la présente la section des Conditions générales sur l'admissibilité pour inclure le message suivant :

Autrement, dès le 1er janvier 2026, au moment de l'inscription pour participer au Défi, vous devez être : (i) un résident canadien légal âgé de 19 ans ou plus, et (ii) un membre HOG à part entière ou associé.

3. Accès/liens. En vue de la section 2 de la présente modification ci-dessus, le Commanditaire modifie en gros les Conditions générales pour inclure le lien suivant sur l'admissibilité des membres HOG canadiens pour participer au Défi :

Pour participer au Défi, au lieu des liens américains qui apparaissent normalement dans les Conditions générales, les membres HOG canadiens admissibles doivent utiliser le lien suivant (ou un autre lien canadien que le Commanditaire peut mettre à disposition de temps en temps) : https://members.harley-davidson.com/fr_CA/HOG/HDMN_Ride365.

4. Conditions définies. Toutes les conditions utilisées dans la modification et celles définies dans les Conditions générales ont la même définition, à moins d'être modifiées aux présentes.

5. Dispositions diverses. Pour discuter de la présente modification avec le Commanditaire, veuillez téléphoner au 1 (800) 258-2464 ou (414) 343-4056.

Modification par :

HARLEY-DAVIDSON MOTOR COMPANY, INC.